

Prestations sociales dans les Agences de l'eau : CESUP et Mutuelles complémentaires

Chèque Emploi Service Universel Préfinancé (CESUP)

DEPUIS 2008 LA CFDT A BATAILLE POUR LE NOUVEAU DISPOSITIF CESUP

Nous avons obtenu :

Pour Artois-Picardie :

- Plafond porté à **1830 €** par agent
- Participation employeur portée à 75% pour les agents dont l'INM est inférieur ou égal à 522
- Participation employeur portée à 100% pour la garde d'enfants des agents non imposables

Pour Loire-Bretagne :

- Plafond porté à **1200€** par agent
- Plafond porté à **2400€** pour agent parent d'enfants de moins de 6 ans

Pour Seine-Normandie :

- Plafond porté à **1200€** par agent
- Plafond porté à **3600€** pour agent parent d'enfants de moins de 6 ans

Pour Rhin-Meuse :

- Plafond porté à **1830€** par agent
- Participation de l'employeur modulée selon l'INM des agents, 50 % pour les agents dont l'INM est supérieur à 522 et 75 % pour les autres
- Participation de l'employeur portée à 100 % pour les prestations de garde d'enfant (de moins de 7 ans) en faveur des agents dont l'INM est inférieure ou égal à 522

Nos revendications pour les CESUP dans les agences de l'eau :

-ALIGNER PAR LE HAUT LES PRESTATIONS CESUP DANS TOUTES LES AGENCES DE L'EAU

- ET AU-DELA DES CESUP REDONNER DU POUVOIR D'ACHAT AUX AGENTS PAR L'AUGMENTATION DES ENVELOPPES DEDIEES AUX PRESTATIONS SOCIALES

Mutuelles complémentaires Santé

AUJOURD'HUI, AVEC LA MÊME METHODE ET LA MÊME DETERMINATION, LA CFDT S'ENGAGE SUR LE DOSSIER COMPLEMENTAIRE SANTE

Nous avons obtenu :

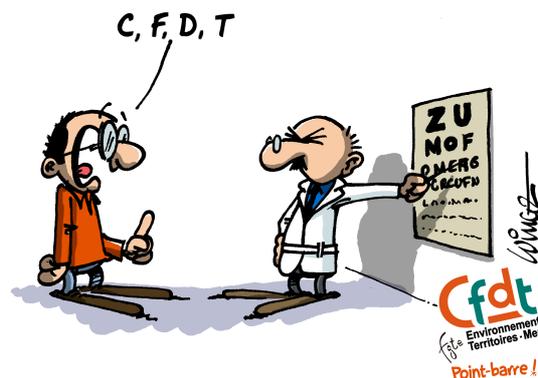
Pour Artois-Picardie :

- des nouveaux contrats qui offrent de meilleures garanties à moindre coût pour les agents
-

Pour Loire-Bretagne, Seine-Normandie, et Rhin-Meuse :

- Accord de la tutelle pour le lancement du « chantier », mutuelle après les élections professionnelles du 20 octobre

POUR UNE COUVERTURE SANTÉ PERFORMANTE ...



Nos revendications pour une meilleure complémentaire santé :

-LANCER UNE CONSULTATION GLOBALE POUR OBTENIR UNE NOUVELLE MUTUELLE DEPLOYEE POUR LES PERSONNELS DES 6 AGENCES, ONEMA ET ONCFS

-GARANTIR UN HAUT NIVEAU DE REMBOURSEMENT COMPLEMENTAIRE

-GARANTIR UN MONTANT DE PRIME ABORDABLE POUR TOUS LES AGENTS

-ASSURER LA SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE